

A bientôt

Autor(en): **A.D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 32

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195672>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne. Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

10 août.

La date de lundi, 10 août, marquera le 104^{ème} anniversaire d'un événement historique mémorable. C'est le 10 août 1792 que le régiment des Gardes-Suisses, au service de France, opposa une résistance héroïque à la fureur populaire qui détrôna Louis XVI. C'est dans cette journée, qui demeurera à jamais célèbre, que ces braves et incorruptibles soldats moururent presque tous sur les degrés du trône qu'ils avaient juré de défendre.

Il est intéressant de rappeler ici le mandat que fit publier le bailli de Lausanne, à l'occasion de ce massacre. En voici la teneur :

« Le brave et malheureux régiment des Gardes-Suisses a été presque totalement massacré et égorgé à Paris les 10 et 11 août, sous les yeux et par conséquent par la volonté de l'Assemblée nationale, uniquement par ce qu'il était resté fidèle à son devoir.

» Dans cette affreuse conjoncture, le Très noble, Magnifique et très Honoré Seigneur » Bailli pense qu'aucun des ressortissants de son Balliage ne sera tenté de se livrer à la joie et qu'au contraire tout le monde lui saura gré d'interdire, au moins pendant quinze jours, toute danse, bal, fête et réjouissance, » ainsi qu'il le fait par le présent Mandat à tous ceux qui demeurent dans ce Balliage.

» Il espère aussi que chacun se pénétrera des sentiments que le sort atroce et injuste de nos infortunés frères doit inspirer, et n'ajoutera aucune foi aux calomnies que des gens mal intentionnés s'efforcent déjà et s'efforceront encore de répandre. Les présentes seront lues en chaire pour la conduite d'un chacun.

» Donné au Château de Lausanne, ce dix-huit août 1792. »

Aux jeunes gens à marier.

Il ne faut jamais dire : Fontaine, etc.

M. Jules est un des beaux jeunes gens de l'endroit ; lorsqu'il se rend à ses affaires, sa toilette, toujours soignée, sa canne légère, au pommeau brillant qui s'agite en sa main d'une façon gracieuse, sa tête qu'il relève avec une souriante assurance, son visage où le souci, semble-t-il, n'essaiera jamais de creuser une ride, tout en lui et sur lui semble dire : « Voici un homme qui sort d'une bonne maison et qui a son avenir assuré ; aussi sera-t-il reçu à bras ouverts par n'importe quels parents, s'il se décide une fois à demander une de leurs filles en mariage. »

C'est, en effet, avec une grande joie que le père de M^{lle} Charlotte lui accorde un jour cette dernière, avec la jolie dot dont le chiffre a fait germer l'amour dans le cœur du prétendant.

Le bon vieux énumère les vertus et qualités de sa fille, et M. Jules sourit en se disant tout bas :

« Je veux bien reconnaître à ma fiancée toutes ces vertus et toutes ces qualités, puisqu'elle possède la plus précieuse de toutes. En même temps que sa main, elle me donne de la braise et, avec cela, ma femme achèvera d'assurer le bonheur de ma vie. Aussi vais-je

couler des jours fortunés, toujours content ! toujours flambant !

» A d'autres les embarras d'argent, les soucis du ménage ; à d'autres les maisons en désordre où les mioches, mal soignés, crient et tirent tout à bas ; à d'autres de peiner pendant six jours de la semaine et le dimanche de s'atteler à une poussette ; à d'autres, enfin, de se changer en bonnes d'enfants !

» A moi, pour toujours, l'aisance, la vie facile, le bon ton ! »

C'est avec cette douce assurance que M. Jules se marie.

Par un beau jour où le soleil répand sa lumière dorée, où l'on respire partout le parfum des lilas et des roses, les jeunes époux détachent ensemble les voiles blanches de l'embarcation enguirlandée de fleurs qui les attend au rivage ; puis, sous un ciel d'azur, sur une eau paisible, ils s'en vont vers la terre nouvelle qui leur promet le bonheur.

Couler des jours fortunés, toujours content, toujours flambant, ce fut le rêve de M. Jules, et c'est en évoquant cet espoir d'autrefois qu'il a un air si drôle aujourd'hui, au milieu d'un entassement remarquable d'objets de tous noms et de toute espèce. Il jette des regards désespérés dans le fouillis qui l'environne et qui porte le nom de « chambre conjugale ». Un grand désir lui vient de prendre sa jolie canne au pommeau brillant et de s'enfuir ; mais du chaos au milieu duquel il se trouve, une voix gémissante s'élève soudain lui rendant la mémoire et lui rappelant la consigne.

Madame Charlotte qui, en se mariant, lui a donné de la braise, a bien le droit d'avoir des caprices, et elle s'accorde le plaisir — ses moyens le lui permettent — de changer de bonne au moins une fois par mois. La dernière, comme une étoile filante, a disparu hier et la nouvelle arrive demain. En attendant, madame doit vaguer à ses devoirs ; aussi a-t-elle dû, tout à l'heure, faire en hâte sa toilette et confier bébé à M. Jules, pendant qu'elle court assister à son comité pour l'œuvre des pauvres.

Le jeune papa veut avancer vers le berceau de son héritier pour chercher à le consoler, mais ses pieds s'embarrassent de tous côtés, et, pour se frayer un passage, il relève quelques jupons et une robe de matin que maman, dans sa hâte, a dû laisser sur le plancher, et les pend dans l'armoire en étouffant un soupir.

Le chemin est fait, mais bébé s'agite de plus en plus ; ses gémissements se changent en clameurs aiguës, le petit se tord dans tous les sens, enfle dans sa bouche ses petits poings fermés et les mord avec rage. M. Jules croit aux convulsions et court effaré par la chambre sans savoir à quel saint se vouer. « Je devrais le prendre peut-être, se dit-il, et le promener un peu. Mais si quelqu'un arrivait et me surprenait en train de faire la mère de famille et jouant le rôle de ces bons Jean qui semblent nés pour débarbouiller les mioches, conduire les poussettes et remplacer les bonnes d'enfants ! !

» Hélas ! tout conspire contre moi et voilà que le petit crie toujours plus fort !

» J'ai vu quelquefois les bonnes qui se sont succédé ici les unes après les autres arrêter les pleurs de bébé en lui enfilant dans la bouche un petit ustensile, espèce de pompe aspirante à l'usage des jeunes gens qui n'ont pas encore de dents ; mais je ne vois cette pompe nulle part et je me demande dans quel endroit Charlotte a pu la reléguer avant de se rendre à son comité.

» Que faire ? que devenir ? oh ! ces cris me bouleversent.

» Et si bébé, au lieu d'avoir les convulsions, ne souffrait que de la faim ?...

» Je crois qu'il faut reprendre courage et essayer de lui chanter quelque chose pour lui donner patience, en attendant le retour de sa maman qui ne peut tarder plus longtemps. Ma voix tremble, mais essayons pourtant :

Dodo, l'enfant do,

Garde l'appétit pour tantôt !

Pour calmer un peu l'appétit

Qui, dans ce moment te dévore,

Je te dirai, mon cher petit,

Qu'au comité maman péroré.

Et pour venir à ton secours,

Je puis t'offrir quelques discours.

Dodo, l'enfant do,

Garde l'appétit pour tantôt.

» Ah ! si l'on me voyait ! si l'on m'entendait ! moi qui ai tant ri des hommes bonnes d'enfants, autrefois !...

» Les cris ne font que croître et embellir ! et personne pour me sortir de cette angoisse !... Non, petit, petit ; ne pleure plus ; viens dans les bras de ton papa ! »

Bébé est sans raison ; il n'écoute rien et, une fois hors de son berceau, il augmente ses clameurs. Alors la détresse s'empare de M. Jules. Il court par la chambre en portant le petit dans ses bras et en lui chantant à tue-tête avec la force du désespoir :

Malbroug s'en va-t-en guerre,

Mironton, mironton, mirontaine,

Malbroug s'en va-t-en guerre,

On n'sait quand il r'viendra.

La chanson n'a aucun succès, au contraire, et bébé, à force de se démener, passe du rouge au violet. Le pauvre papa pense que son petit va étouffer et, dans sa frayeur, le rejette dans le berceau.

Se voyant sans secours, il évoque l'image de son riant passé ; il songe aux jours fortunés qu'il croyait couler toujours content, toujours flambant, et, se plongeant dans un fauteuil, enfonce ses doigts crispés dans ses cheveux que la détresse a mouillés de sueur, il s'écrie d'une voix lamentable : « Me voilà donc changé en bonne d'enfants ! Ah ! cette parole est bien vraie : Il ne faut jamais dire : « Fontaine ! »

M^{me} DESBOIS.

A bientôt.

Maintenant que l'électrisante question des trams est si près d'avoir une solution pratique dans notre bonne ville de Lausanne, qu'on nous permette ici quelques considérations,

pleines d'intérêt et d'actualité, au sujet de ces estimables véhicules.

Vous savez tous ce que c'est qu'un tramway. C'est une machine à quatre roues, plusieurs fenêtres, deux portes et un mécanicien. Elle aura, chez nous, l'inestimable avantage d'avoir la couleur verte sur la ligne de la Pontheise et la couleur jaune sur le reste du réseau : l'Espérance et la Jalousie fraterniseront aux environs de la Riponne sans que les marchands de fromage s'en portent plus mal.

Les trams nous préparent toute une série de jouissances inconnues jusqu'ici de plusieurs Lausannois.

Prenez, par exemple, un dimanche soir, alors que le soleil radieux descend derrière les contours lourds et sombres du Jura et que les promeneurs regagnent leurs pénates. Vous voyez arriver tous ces pauvres pères de famille, dont le tableau a été si souvent fait : la poussette devant eux, la femme au bras, le traditionnel bambin sur les épaules, le tout cheminant avec peine dans une poussière fantastique !... Songez ensuite au harcèlement légitime de ces braves gens en rentrant au gîte !... Et bien heureux sont ceux qui n'ont point à donner des corrections, généreusement promises, pendant le trajet, aux mioches qui ne veulent pas avancer.

Grâce aux tramways, tous ces déboires vont être supprimés. Comme les réseaux électriques s'étendront hors de la ville, et que prendre le tram n'est, en définitive, pas une grande affaire pour le porte-monnaie, ce moyen de locomotion nous évitera très souvent les ennuis d'un retour à pied.

Et puis il ne sera pas rare, en montant en tram, d'y rencontrer des amis rentrant de la promenade, et de voir ces wagons jaunes ou verts, remplis d'âmes joyeuses se faisant conduire en ville pour quelques sous, tout en égayant les faubourgs de quelque entraînant refrain.

A côté de ces avantages, les trams ont aussi leurs inconvénients. On sait qu'ils sont un champ d'exploitation très apprécié des pick-pockets ; et messieurs les Lausannois feront bien de prendre garde à leurs poches. L'habileté des voleurs de profession est si manifeste qu'on ne compte plus les voyageurs qui y ont été soulagés de leurs montres, porte-monnaie et autres objets.

Parfois, il se présente des cas où le dénouement de pareilles aventures est assez comique. Un jour, durant le trajet de New-York à Brooklyn, dans un tramway archi-plein, un monsieur, mettant la main à sa poche, la retire avec stupéfaction. Il se tâte, se trouble et constate la disparition de son portemonnaie. Un de ses voisins découvre qu'il se trouve dans le même cas, et, la contagion prenant, chacun retourne son gousset et reconnaît avec terreur qu'il a été volé. Alerte générale.

Tout à coup, un monsieur fort bien mis s'éclipse, saute sur la voie et prend ses jambes à son cou. A cette vue, on s'élance, on crie au voleur. La police s'en mêle, le monsieur se voyant pris se rend de la meilleure grâce du monde, ce qui n'empêche pas les agents de le conduire au poste. On le fouille et on trouve tout le larcin dans ses poches. Alors, en présence de la foule accourue et des voyageurs réclamant leur bien, il sort une carte de visite et lit à haute voix :

« M. X... , prestidigitateur, a l'honneur d'inviter l'honorable public qu'il donnera demain soir une grande représentation à Brooklyn et qu'il y invite à titre de dédommagement ses compagnons de tramway. »

Naturellement, le soir déjà, tous les journaux parlaient de l'incident, et M. X... , en voyant la salle comble, n'eut qu'à se louer de son heureux stratagème.

Au point de vue de la réclame pratique, les trams sont très favorables. Les commerçants n'ont qu'à placer là de jolies affiches décoratives qui peuvent garnir, agréablement pour l'œil, le plafond du wagon.

Les tramways sont aptes à plusieurs autres usages. Ils servent, par exemple, à de bonnes dames salutistes à faire une zélée propagande et à encombrer les voyageurs de grands et petits imprimés à l'usage des pêcheurs.

Pour terminer nos réflexions, nous jetterons un coup d'œil sur le côté humoristique de nos futurs véhicules.

Il y arrive souvent les choses les plus incroyables, comme l'aventure de cette grosse dame qui, montant un jour de marché à côté d'un monsieur âgé, se sentit tout à coup pincée, d'abord délicatement, ensuite avec une insistance particulière. La dame, le visage empressé, bondit !...

— Monsieur !!!

Le monsieur, avec sang-froid :

— Vous désirez, madame ?...

Pendant ce temps, nouvelle pression très significative.

Le monsieur ne bronche pas.

— Monsieur, ça n'a pas de nom ce que vous faites là ! Si vous ne cessez, je porte plainte immédiatement.

— Mais, madame, je ne m'explique pas...

— Aie ! !... Tenez, insolent que vous êtes !

Et un soufflet magistral retentit dans le wagon. Au bruit de la giffle, la police accourt, croyant à l'explosion d'une bombe anarchiste. On analyse les faits et l'on découvre en fin de cause un homard qui, passant ses pinces à travers un filet que le monsieur avait à côté de lui, se livrait à une reconnaissance topographique des environs.

A. D.

Nous avons du monde à dîner.

(L'entêtement.)

Aidé de Toinette, la cuisinière, monsieur a mis le couvert et il attend madame qui est sortie depuis le matin. A cinq heures, elle arrive enfin.

MADAME. — Jeme suis hâtée de rentrer, car j'étais sûre qu'il te serait impossible de te tirer seul d'affaire.

MONSIEUR. — Il est vrai, ma bonne, quand on a du monde le soir à dîner, que c'est plutôt le devoir d'une femme de rester à la maison que d'aller courir les couturières toute la journée.

MADAME. — Autant dire tout de suite que tu voulais me voir paraître entièrement nue à ce dîner, car il ne me restait rien à me mettre sur le dos.

MONSIEUR. — C'est bien étonnant qu'à toutes nos occasions de soirées, spectacles ou dîners, il ne te reste jamais rien à te mettre sur le dos. Il faudrait emplir tes armoires de camphre, puisque les vers te dévorent ainsi tes robes jusqu'au dernier bouton.

MADAME. — Tu cherches à détourner adroitement la question, et je n'étais pas fâchée de savoir comment tu t'y prendrais pour recevoir du monde à dîner, si par hasard tu étais seul... ou veuf... Qu'as-tu commandé à Toinette ?

MONSIEUR. — Nous avons d'abord deux énormes maquereaux... des petites baleines... il n'y avait que ces deux-là au marché. Puis un beau lapin sauté, un joli carré de veau, une salade et des asperges.

MADAME. — Mais tout ça forme un vrai dîner de portier. Tes maquereaux, ton lapin sauté...

MONSIEUR. — C'est un lapin savant ; il appartenait au saltimbanque qui l'a oublié en filant de sa mansarde dont il ne nous payait pas les loyers.

MADAME. — Il faudra donc insister devant nos convives pour leur faire bien apprécier que c'est un lapin savant. De plus, pour lui donner meilleur air, nous devons le faire accommoder aux confitures ; tu diras que c'est un mets russe... Ça nous posera devant le savant M. de Léchelard qui adore les choses excentriques.

MONSIEUR. — Justement, de Léchelard ne vient pas ; il m'a écrit qu'il faisait ce soir une conférence au quai Malaquais sur le blanc de poulet obtenu par la céruse. Nous ne serons plus que six.

MADAME. — Alors, nous avons dix fois trop à manger. (Appelant.) Toinette ! (La cuisinière arrive.) Débrochez le veau, il est inutile. (Toinette

sort.) Ma mère et ma sœur viennent demain matin, ça fera notre déjeuner.

MONSIEUR, hésitant. — Oui, mais ce soir nous aurons bien juste, il faudra lécher les plats.

MADAME. — Au bon moment, tu feras l'inquiet, comme si Chevet t'avait manqué de parole. Nous les ferons attendre une demi-heure après le lapin mangé, puis tu prendras un air découragé et tu t'écrieras : « Allons, il faut décidément passer aux asperges ! Oh ! c'est la dernière fois que ce four-nisseur a vu mon argent ! »

MONSIEUR. — Je dirai plutôt « mes louis, » ça leur fera croire que c'était un plat impossible.

MADAME. — Et ils seront les premiers à nous consoler ! Au moment du café, Toinette ira sonner à la porte d'entrée, puis elle viendra nous dire en plein salon : « C'est la poularde truffée qu'on apporte de chez Chevet. »

MONSIEUR. — Je sortirai aussitôt comme pour aller laver la tête au garçon retardataire.

MADAME. — Oui, et tu profiteras de ta sortie pour mettre sous clef les bouteilles entamées que nous aurons laissées sur la table, car je me méfie de Toinette.

MONSIEUR, convaincu par cette raison. — C'est juste. Malgré tout, ils auront un bien piètre festin.

MADAME. — Tu leur remplaceras le rôti par ton vin de Pouillac.

MONSIEUR. — Mais il n'est plus bon qu'à des conserves de cornichons.

MADAME. — Il faut cependant bien le finir, ce vin ! On le refuse à la cuisine. Tu leur diras que c'est les cinq dernières bouteilles qui te restent de la vente de la cave de l'empereur ; cela leur fera croire qu'ils boivent du nectar, et tu les entendas même s'écrier : « Mazette ! il la passait douce, l'ex-despote ! » Jamais ça ne rate son effet.

MONSIEUR, mal résigné. — Tout cela est fort adroit, mais ça ne tient pas sérieusement la place d'un rôti. Si tu veux m'en croire, nous ferons rembrocher le veau.

MADAME, sèchement. — Alors, autant me dire de jeter notre fortune par la fenêtre.

MONSIEUR. — Pour un carré de veau ! C'est de l'exagération.

MADAME. — Du tout, c'est la vérité sur ton caractère. Tu as l'orgueil de la magnificence devant les étrangers ; si on te laissait faire, aujourd'hui c'est un carré de veau que tu veux leur offrir, ce serait demain un château qu'il faudrait acheter pour les recevoir à dîner. Oh ! je te connais bien, voilà cinq ans que je t'étudie sans en avoir l'air.

MONSIEUR, prenant son parti. — Allons, soit.

MADAME. — Comment crois-tu qu'on puisse nous soupçonner d'une telle économie quand on verra notre argenterie ; car je veux que toute l'argenterie paraisse sur table, ne fût-ce que pour faire endéver madame Dulac, si vaniteuse de la sienne que, si elle l'osait, elle se planterait des fourchettes dans les cheveux pour aller faire des visites en ville. Il y a aussi madame Charnu qui fait la fière avec sa salle de bains et qui n'a seulement pas de salon ; je veux qu'elle dessèche de jalousie au milieu du nôtre. J'espère que tu as songé à retirer les housses.

MONSIEUR. — Oui, mais la pendule est détraquée et ne marche plus.

MADAME. — Tu diras que c'est moi qui l'ai arrêtée à l'heure précise de la mort d'une grand'tante que j'adorais. Un pieux souvenir !

MONSIEUR. — Il faudrait maintenant songer à fixer les places des convives.

MADAME. — Comment veux-tu distribuer ces places ?

MONSIEUR. — A ta droite, je mets monsieur Charnu.

MADAME. — Est-ce que tu crois que je veux de cet homme-là qui fait sans cesse le dégoûté ; il a toujours l'air d'épiler ce qu'on lui met dans son assiette... Un Saint-Difficile chez les autres qui, chez lui, doit manger des cailloux toute la sainte journée !

MONSIEUR. — Il a cependant un bel embonpoint.

MADAME. — Oh ! une mauvaise graisse !... A fondre, cet homme-là ne se vendrait pas cher.

MONSIEUR. — Préfères-tu avoir Dulac pour voisin ?

MADAME. — Ah ! non ! c'est un être qui m'agace ! Il se verse perpétuellement du vin à plein verre, comme s'il avait scié mon bois... Il ne cesse d'avoir la bouteille et le verre en main... Je ne sais comment, ainsi occupé, il fait pour manger... et cependant il en absorbe, celui-là ! Ça disparaît de son plat avec une rapidité à faire croire qu'il apporte avec lui une boîte en fer-blanc où il entasse des provi-